

PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026



Minoé

Accueil de loisirs « Les Galarés »
Périscolaire St Didier en Velay
Périscolaire La Séauve sur Semène

TABLE DES MATIERES

	2
Le contexte.....	4
1. La communauté de communes Loire Semène.....	4
2. Le public.....	4
3. Le projet éducatif.....	4
L'accueil périscolaire.....	6
1. Les sites d'accueils.....	6
2. Le fonctionnement.....	6
3. Accueil type.....	7
L'accueil de loisirs extrascolaire.....	8
1. Le site d'accueil.....	8
2. Les locaux.....	8
3. Les horaires d'ouverture.....	9
4. Journée type.....	10
5. L'équipe.....	11
6. Les rôles et missions de chacun.....	12
Le développement des compétences psychosociales.....	14
1. Définitions des compétences psychosociales.....	14
2. Les CPS au sein d'un accueil de loisirs.....	15
3. La démarche de projet : un levier pour le développement des CPS.....	15
Les intentions éducatives.....	17
1. Nos valeurs.....	17
2. Les objectifs éducatifs.....	17
3. Programme d'animation.....	18
4. La place des familles.....	18
5. Accueil des enfants en situation de handicap.....	19
6. Les valeurs de la république.....	19
Le projet CLAS.....	20
Fonctionnement.....	21
1. Le téléphone portable.....	21
2. Drogue, alcool et cigarette.....	21
3. L'évaluation.....	21
Partenariat et communication.....	23
1. Partenariat.....	23
2. Communication.....	23

INTRODUCTION

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Aujourd'hui plus que jamais, accompagner un enfant dans son développement, c'est aussi lui donner les moyens de mieux se connaître, de comprendre ses émotions, de faire face aux défis du quotidien et d'interagir sereinement avec les autres.

Avoir confiance en soi, savoir gérer sa colère ou son anxiété, être à l'écoute, faire preuve d'empathie, comprendre les points de vue différents... Toutes ces compétences ne sont pas innées, mais peuvent s'apprendre et se développer dès le plus jeune âge. On les appelle les **compétences psychosociales**, et elles sont aujourd'hui reconnues comme un levier essentiel pour favoriser la santé, le bien-être, la réussite éducative et l'inclusion sociale.

À travers des activités variées, ludiques, éducatives et collectives, l'accueil de loisirs est un terrain privilégié pour encourager cet apprentissage. En valorisant l'expression des émotions, la coopération, le respect de soi et des autres, nous offrons aux enfants des repères solides pour grandir en confiance.

Le projet pédagogique reflète l'engagement de toute l'équipe à construire un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant. Il constitue un **véritable contrat de confiance** entre les professionnels, les parents, les enfants et les partenaires. Il guide nos actions, fixe nos intentions éducatives, et peut évoluer au fil de l'année pour s'adapter aux besoins de chacun.

Ensemble, faisons de ce lieu un espace d'épanouissement, de découvertes et de construction de soi...

LE CONTEXTE

1. La communauté de communes Loire Semène

L'accueil de loisirs « Les Galarés » est géré par la Communauté de Communes Loire Semène (CCLS), regroupant 7 communes : St Didier en Velay, La Séauve sur Semène, St Victor Malescours, St Just Malmont, Aurec sur Loire, St Ferréol d'Auroure et Pont Salomon.

Première compétence d'envergure exercée par la communauté de communes, l'enfance-jeunesse demeure un axe fort de la politique communautaire, le plan de mandat réaffirme sa place centrale. Cette politique s'exerce actuellement dans les secteurs de la petite enfance au travers des EAJE (équipement d'accueil du jeune enfant) et des Relais Petite Enfance. Elle concerne aussi les plus grands avec les Accueils de Loisirs extrascolaire et périscolaire, les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, ainsi que les camps et mini-camps pour les 3-17 ans.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) est également lié à cette politique qui est abordée de façon transversale grâce notamment à des actions de soutien à la fonction parentale. Des finalités éducatives ont été définies et visent à assurer le bien-être de l'enfant et du jeune, de participer à la construction de sa personnalité et de l'aider à prendre toute sa place dans la société.

2. Le public

L'accueil de loisirs accepte les enfants, sans discrimination aucune, de 3 à 11 ans inclus, issus majoritairement de la communauté de communes mais également les enfants vivant en dehors de ce territoire.

3. Le projet éducatif

Il définit les valeurs, les missions et les grandes orientations éducatives de la CCLS. Il est un support pour le projet pédagogique des deux services – péri et extrascolaire – et dans les pratiques quotidiennes, mais aussi pour établir une cohérence entre ce projet et les objectifs, moyens et actions à mettre en œuvre.

Assurer le bien-être de l'enfant et du jeune :

- Garantir sa sécurité physique, morale et affective.
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la santé.
- Respecter son rythme.

- Garantir un accueil de qualité en respectant les différences.
- Être des lieux d'éveil.
- Favoriser les échanges, le relationnel, l'implication, le soutien et l'accompagnement de la cellule familiale : écoute, conseil, médiation.

Participer à la construction de sa personnalité :

- Par son ouverture d'esprit : lieu d'éveil, de sensibilisation.
- Par la découverte et l'expression : développer différents moyens d'expression : découvrir, manipuler, transformer des matériaux pour développer le sens pratique, l'ingéniosité.
- En forgeant sa propre réflexion, en stimulant son sens critique.
- En lui donnant le sens des valeurs morales et sociales : liberté, fraternité, égalité, respect d'autrui et des biens, solidarité, paix...
- En lui donnant le goût des choses simples, le sens du service et le sens de l'effort.
- En participant à la vie en groupe : par l'intermédiaire du jeu, du sport, des sorties, des camps, apprendre aux jeunes à se rencontrer, à s'écouter, à se respecter, à établir des règles de vie, à s'organiser.

L'aider à prendre toute sa place dans la société :

- En éveillant son sens de la responsabilité individuelle et collective.
- En facilitant l'acquisition de l'autonomie, en encourageant la socialisation, la vie collective et le respect des autres.
- En favorisant l'ouverture sur son territoire et sur le monde, les échanges, en établissant des relations sociales, en développant l'esprit de curiosité.
- En promouvant les valeurs de citoyenneté, en éveillant les enfants et les jeunes à la vie en société dans l'objectif de devenir les adultes-citoyens de demain.
- En favorisant l'accès à la culture.
- En œuvrant pour une prise de conscience environnementale chez l'enfant, dès son plus jeune âge, de ses actions, de ses impacts, afin de l'amener vers un comportement écocitoyen.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

1. Les sites d'accueils

La structure « Les Galarés » gère deux périscolaires, celui de St Didier en Velay et celui de La Séauve sur Semène.

Les accueils périscolaires fonctionnent en semaines scolaires et de la fonction suivante:

- St Didier en Velay : le soir de 16h30 à 18h30
- La Séauve sur Semène : le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30

Les mercredis, à St Didier en Velay (pour toutes les tranches d'âge et en périodes scolaires) :

- En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
- En demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou de 12h00 à 18h30
- En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h30 ou de 13h30 à 18h30

2. Le fonctionnement

Chacun des périscolaires propose deux temps différents durant la semaine :

Lundi et jeudi : un temps d'accompagnement scolaire

Ce temps, d'une durée moyenne de 30 minutes, permet à chaque enfant de réaliser ses devoirs dans un environnement favorable. L'équipe d'animation est présente pour apporter une aide à l'enfant sous l'aspect organisationnel du travail, sur la compréhension des consignes et non pas sur l'aspect éducatif de celui-ci. En aucun cas les animateurs ne sont formés à faire corriger les devoirs. Les devoirs doivent être faits mais ne doivent pas être obligatoirement justes.

En fonction de l'état de fatigue et de concentration de chacun, les animateurs peuvent décider de stopper l'accompagnement scolaire.

Mardi et vendredi : un temps de projet

L'équipe d'animation propose aux enfants de participer à un projet. Celui-ci pourra être à l'initiative des animateurs ou suite à la demande des enfants. Les animateurs proposent plusieurs ateliers en lien avec le thème où les enfants pourront naviguer. Ce temps est important dans l'évolution de l'enfant. Il a la possibilité d'évoluer à son rythme et de répéter l'activité autant de fois qu'il le souhaite. Mais n'oublions pas que les enfants ont déjà passé une journée à l'école et qu'ils ont aussi besoin de se défouler et de libérer les tensions. Autant que possible, les animateurs les invitent à être dehors.



3. Accueil type

- 7h30-8h20 : Accueil échelonné des enfants et propositions d'ateliers par l'équipe d'animation.
- 8h20 : Départ pour les écoles à pied avec l'équipe d'animation.

- 16h30 : Les enfants sont récupérés dans les écoles à pied par l'équipe d'animation.
- 16h45-17h : Arrivée sur le site.
- 17h : Goûter fourni par les familles.
- 17h15-18h30 : Temps d'activité proposé par l'équipe d'animation.

Les mercredis : même journée type que les vacances (voir plus bas).

L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

1. Le site d'accueil

L'accueil de loisirs « Les Galarés » se situe à St Didier en Velay, village de Haute Loire de 3444 habitants. St Didier en Velay est une petite ville rurale qui possède deux écoles (une privée, une publique) ainsi que 2 collèges (un privé, un public). Il y a également un cinéma, une piscine municipale (ouverte seulement l'été) et un camping.

L'accueil de loisirs accueille les enfants sur des temps périscolaires et extra-scolaires. Le périscolaire de la commune voisine (la Séauve sur Semène) est également rattaché à la direction de l'accueil de loisirs des Galarés.

Les enfants accueillis sont âgés entre 3 et 11 ans.

2. Les locaux

Les locaux se situent à proximité du centre du village, non loin de la piscine municipale. Ils sont entièrement mis à notre disposition. Nous les partageons néanmoins avec d'autres services communautaires (RPE, Clas, action jeunes) sur des temps ponctuels, régulier er définis.

Dans les locaux nous pouvons retrouver :

- Une salle de vie 3-5 ans (salle partagée avec le RPE) comprenant : une salle d'activité, une couchette, ainsi que des sanitaires adaptés à l'âge des enfants.
- Deux bureaux : un pour l'accueil de loisirs et un pour le R.P.E
- Une grande salle pouvant servir à la fois pour des animations, pour les temps d'accueil et également pour le temps de repas.
- Un espace cuisine servant au conditionnement des repas (four, frigo, lave-vaisselle).
- Une salle « animateurs/réunion », réservée au personnel lors des pauses et des temps de réunion. Elle est attenante à l'infirmerie.
- Une salle d'activité 6/8 ans, utilisée pour les temps d'accueil et d'animation.
- Attenant à cette précédente, une régie, où le matériel est rangé (pédagogique, sportif, grands jeux...).
- Une salle d'activité 9/11 ans, utilisée pour les temps d'accueil et d'animation.
- Une salle de vie modulable pour différents temps : accueil ados (durant les vacances), accueil du CLAS en période scolaire.

Le centre de loisirs possède également des extérieurs clos et sécurisés.

Chaque salle accueillant des enfants est aménagée avec des « espaces spécifiques » correspondants aux besoins et à la tranche d'âge des enfants. L'aménagement des salles est régulièrement repensé afin de s'adapter au mieux aux groupes d'enfants accueillis, qui peuvent varier selon la période d'accueil (périscolaire, mercredis, vacances).

3. Les horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs sont les suivants :

Les vacances scolaires

Pour les 3/5 ans :

- En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas
- En demi-journée avec repas de 7h30 à 14h00 ou de 12h00 à 18h30
- En demi-journée sans repas de 7h30 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30

Pour les 6/11 ans :

- En journée de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas

Pas de départ ou d'arrivée :

- Entre 9h et 11h30
- Entre 12h30 et 13h30
- Entre 14h et 16H30

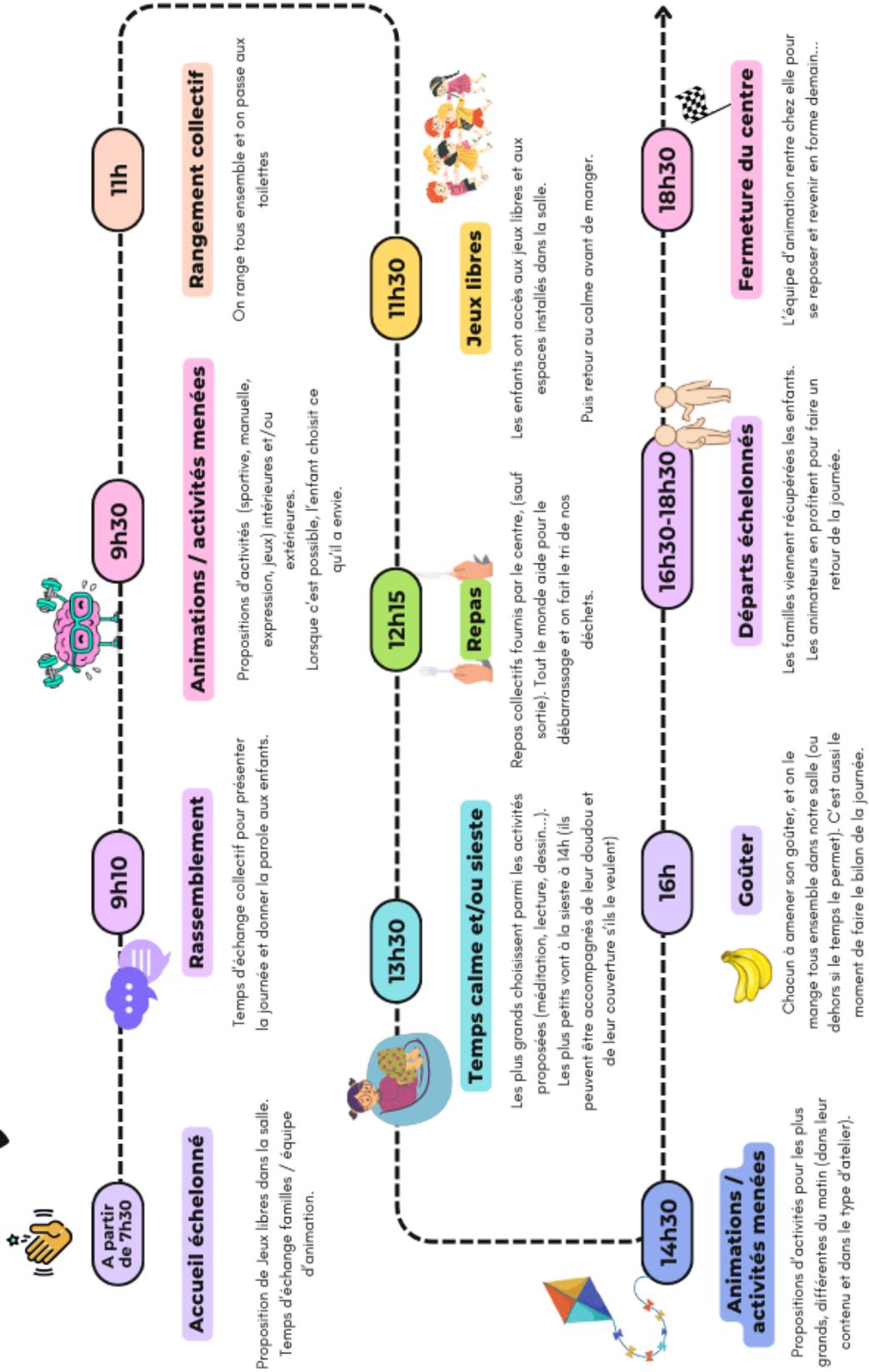


Les fermetures annuelles

L'accueil de loisirs ferme ses portes selon un planning annuel communiqué en début d'année scolaire aux familles et établi par les élus de la communauté de communes.

4. Journée type

Une journée au centre de loisirs



5. L'équipe

ROBERT Camille	Responsable de structure		
BONNARD Océane	Adjointe de Direction – en cours de formation BAFD		
LAMY Léonard	Animateur référent – en formation BPJEPS LTP en apprentissage		
Les animateurs	Périscolaire St Didier	Périscolaire La Séauve sur Semène	Mercredi Les Galarés
Ramzia		✓	
Mireille		✓	
Nadine		✓	
Martine	✓		
Morgane	✓		
Shane	✓		✓
Oriana	✓	✓	✓
Ludivine	✓		✓
Romane			✓
Agent d'entretien : CHASTEL Meryem			

L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES ET LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Nous avons à cœur de participer à la formation des professionnels de l'animation et de l'éducation. Cet engagement s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, qui considèrent la transmission et la mise en pratique comme un devoir.

Tout au long de l'année, nous accueillons et accompagnons différents types de stagiaires : certains sur la partie animation (stages de découverte en classe de 3^e, stages professionnalisants type CAP, stages BAFA), d'autres sur la partie direction (stages BAFD, stages BPJEPS LTP).

Cet accompagnement nécessite un suivi régulier et de qualité, afin de permettre aux stagiaires de progresser dans un cadre sécurisant et bienveillant. L'équipe peut donc être amenée à évoluer au cours de l'année ou sur certaines périodes de vacances, notamment en ce qui concerne l'équipe de direction.

Cependant, pour garantir la stabilité de la structure et assurer un accompagnement de qualité auprès des enfants dans leur développement, les stages restent toujours placés sous la responsabilité de la responsable de structure et sont systématiquement supervisés.

L'accueil de stagiaires constitue une véritable valeur ajoutée pour tous : il favorise l'échange de pratiques, la remise en question, ainsi que le transfert et le partage de savoirs au sein de l'équipe.

Le rôle de l'équipe de direction

Conduire le projet pédagogique en référence au projet éducatif, de son élaboration à son évaluation.

Accompagner et coordonner les animateurs, les missions de chacun, l'application sur le terrain, l'animation des réunions et l'évaluation.

Gérer la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

Se positionner en tant que formateur (transmissions d'informations, bienveillance, entraide).

Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires extérieurs, municipalités).

Construire une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec et entre les animateurs.

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs (parents, intervenants).

Construire une relation de confiance et d'échange avec les familles.

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, connaître et respecter le cadre réglementaire.

S'occuper de la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).



LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

1. Définitions des compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) désignent les **aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale.**

Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire.

De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale.

Catégories	CPS générales	CPS spécifiques
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	Connaissance de soi Savoir penser de façon critique Capacité d'auto-évaluation positive Capacité d'attention à soi
	Capacité de maîtrise de soi	Capacité à gérer ses impulsions Capacité à atteindre ses buts
	Prendre des décisions constructives	Capacité à faire des choix responsables Capacité à résoudre problèmes de façon créative
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions et de son stress	Comprendre les émotions et le stress Identifier ses émotions et son stress
	Réguler ses émotions	Exprimer ses émotions de façon positive Gérer ses émotions
	Gérer son stress	Réguler son stress au quotidien Capacité à faire face en situation d'adversité
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	Capacité d'écoute empathique Communication efficace
	Développer des relations constructives	Développer des liens sociaux Développer des attitudes et des comportements prosociaux
	Résoudre des difficultés	Capacité d'assertivité et de refus Savoir demander de l'aide Résoudre des conflits de façon constructive

Tableau réalisé à partir du référentiel de Santé publique France, 2022, page 16

2. Les CPS au sein d'un accueil de loisirs

Les compétences psychosociales sont fondées sur un travail de l'organisation mondial de la santé (OMS) et ont été prouvées dans de nombreux pays et confortées par plusieurs études. Elles permettent de structurer et de renforcer la lisibilité de l'action éducative des accueils collectifs de mineurs, d'objectiver ses finalités, tout en adoptant un langage commun avec de nombreux acteurs éducatifs investis par l'enjeu qu'elles recouvrent : **l'épanouissement de l'individu et la valorisation des interactions sociales.**

Les compétences psychosociales sont des aptitudes cognitives, émotionnelles et sociales utiles à la vie quotidienne, à savoir :

	- SAVOIR GÉRER SON STRESS / SAVOIR GÉRER SES ÉMOTIONS
	- AVOIR CONSCIENCE DE SOI / AVOIR DE L'EMPATHIE POUR LES AUTRES
	- SAVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT / ETRE HABILE DANS SES RELATIONS INTERPERSONNELLES
	- SAVOIR RÉSOUDRE DES PROBLEMES / SAVOIR PRENDRE DES DÉCISIONS
	- AVOIR UNE PENSÉE CRÉATIVE / AVOIR PENSÉE CRITIQUE

Elles favorisent le **bien-être**, la **cohésion de groupe**, et permettent aux enfants de **grandir en autonomie**. Les animateurs les encouragent à travers des jeux, des discussions, des projets collectifs et des situations de la vie quotidienne.

3. La démarche de projet : un levier pour le développement des CPS

Un projet d'animation est un outil pédagogique structuré qui permet de proposer des activités répondant aux besoins et aux intérêts des enfants tout en poursuivant des objectifs éducatifs. Lorsqu'il est bien construit, ce type de projet est particulièrement propice au développement des compétences psychosociales (CPS).

Voici comment un projet d'animation favorise le développement des CPS :

1. En favorisant la participation et l'expression

Dans un projet d'animation, les enfants sont souvent invités à participer aux choix, à s'exprimer sur leurs idées, leurs envies, leurs ressentis. Cela permet de :

- Développer l'affirmation de soi
- Apprendre à communiquer efficacement
- Renforcer la confiance en soi

2. En encourageant la coopération et la vie en groupe

Les projets sont souvent menés en collectif (ex : création d'un spectacle, organisation d'une fête, construction d'une cabane...), ce qui amène les enfants à :

- Travailler ensemble, écouter les autres, faire des compromis
- Gérer les conflits, coopérer, partager les responsabilités
- Développer l'empathie et le respect des différences

3. En proposant des situations de résolution de problèmes

Un projet implique souvent des imprévus, des décisions à prendre, des solutions à trouver. Cela aide les enfants à :

- Développer leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions
- Apprendre à s'adapter face aux obstacles
- Prendre conscience des conséquences de leurs choix

4. En travaillant les émotions à travers l'action

Tout au long du projet, les enfants vivent des émotions (joie, frustration, stress, fierté...) qu'ils apprennent à reconnaître et à gérer :

- Cela développe la gestion des émotions
- Permet de renforcer la tolérance au stress
- Favorise un meilleur rapport à soi et aux autres

5. En donnant du sens à l'action éducative

Un projet bien mené n'est pas une activité isolée : il suit une démarche réfléchie, avec des objectifs, une progression et une évaluation.

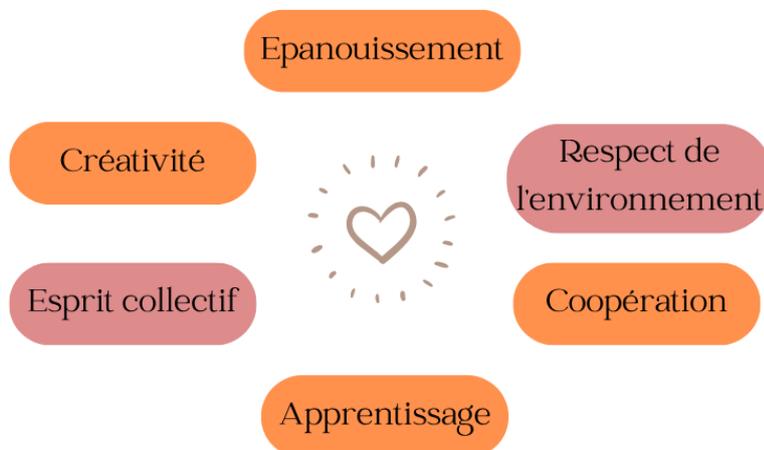
Cela permet :

- D'ancrer les apprentissages dans le réel
- De donner aux enfants un rôle actif et valorisant
- De renforcer leur autonomie et leur sentiment de compétence

Ainsi, la démarche de projet n'est pas seulement une méthode de travail : elle devient un levier puissant pour développer les compétences psychosociales, structurer l'action éducative et favoriser un climat bienveillant, inclusif et porteur de sens.

LES INTENTIONS EDUCATIVES

1. Nos valeurs



2. Les objectifs éducatifs

→ MOBILISER ET RENFORCER MES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Exprimer mes idées et mes émotions, tout en apprenant à écouter celles des autres pour améliorer ma communication et renforcer ma confiance en moi.

Développer la coopération et l'entraide en participant à des projets collectifs et des activités de groupe où chacun peut apporter quelque chose.

Identifier, exprimer et réguler mes émotions, grâce à des situations adaptées qui m'aident à mieux me connaître et à me sentir bien avec les autres.

Prendre des initiatives et faire des choix, en m'impliquant dans l'organisation et la réalisation des activités proposées.

Créer des relations constructives et respectueuses, en évoluant dans un climat bienveillant et sécurisant où je me sens accueilli tel que je suis.

Analyser mes expériences, en prenant du recul sur ce que je vis pour mieux comprendre mes compétences et renforcer mon estime de moi.

3. Programme d'animation

Il est élaboré par l'équipe pédagogique (animateur et direction), il est la traduction concrète du projet éducatif et du projet pédagogique sur le terrain. Il répond aux objectifs pédagogiques définis par l'équipe de direction et les animateurs.

Il est également un support de communication avec les familles. Cependant, il est important pour nous qu'il ne soit pas enfermante pour les enfants. Il est un repère et non une fin en soi. La priorité pour nous est que l'enfant apprécie sa journée et puisse aller à son propre rythme. Il est donc important qu'il soit acteur de ses loisirs.

De par la diversité des besoins de chacun, nous encourageons nos animateurs à respecter le programme, mais aussi à s'adapter à l'état d'esprit des enfants et à la dynamique du groupe qu'ils ont en face d'eux.

4. La place des familles

Il nous semble essentiel d'inclure les parents dans la vie du centre car nous sommes une structure éducative, au même titre que l'école. Les parents nous confient ce qu'ils ont de plus cher, il est donc naturel d'échanger, de dialoguer et de partager avec eux sur la journée de leurs enfants.

La communauté de communes Loire Semène a également à cœur de soutenir la parentalité. En tant qu'accueil de loisirs, nous nous devons d'apporter un soutien aux parents.

Tout au long de l'année, nous mettons un point d'honneur à réaliser des accueils personnalisés, que ce soit le matin ou le soir. Nous prévoyons également des temps à chaque période pour des échanges parents/enfants par le biais de veillées, de temps partagés...

Nous tenons également à laisser de la place à l'informel et à la discussion. Pour résumer, nous voulons tendre vers un accueil de loisirs tripartite :



5. Accueil des enfants en situation de handicap

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoit, dans son article 2, la nécessité d' « assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans le cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ».

Chaque enfant, chaque famille a son histoire, ses capacités et ses difficultés. Nous préférons traiter chaque situation de manière indépendante en proposant dans un premier temps un entretien avec les parents (et éventuellement l'enfant). Le but étant de coconstruire une inclusion individualisée, qui prendra compte de l'enfant, de sa famille, mais également du contexte de notre accueil à ce moment-là.

Si nous jugeons que la situation peut être délicate, nous nous mettrons en relation avec des acteurs de l'éducation spécialisée ou des dispositifs compétents afin d'accueillir au mieux l'enfant porteur de handicap.

6. Les valeurs de la république

L'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans les valeurs fondamentales de la République française, qui reposent sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Ces principes guident notre engagement au quotidien pour offrir un cadre respectueux, ouvert à toutes et à tous, sans distinction d'origine, de croyance ou de situation sociale.

Nous veillons à promouvoir le respect mutuel, la tolérance et la solidarité, afin de favoriser le vivre-ensemble et l'épanouissement de chaque enfant. En garantissant un espace sécurisé et bienveillant, nous contribuons à transmettre ces valeurs essentielles qui fondent notre société démocratique.

LE PROJET CLAS

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

L'Espace de Vie Sociale « Le Part' âge » met en place un projet CLAS sur l'ensemble du territoire. Pour la commune de Saint Didier en Velay, celui-ci aura lieu une fois par semaine hors période de vacances de 16h15 à 18h30. Il s'adresse à un groupe d'élève de 6 à 11 ans orientés par le biais de l'école.

Un ou plusieurs animateurs les accompagnent dans la compréhension de leurs devoirs, dans l'accompagnement à la méthodologie, dans l'organisation de son travail, de son cartable...

Les enfants participeront également à des projets annuels en lien avec les objectifs du CLAS par le biais d'activités ludiques permettant de développer les compétences de l'enfant tel que développer sa mémoire, sa motricité fine, son imaginaire...

Ceci permet à l'enfant de travailler les mêmes compétences qu'au sein de l'école sous une autre forme lui permettant de (re)prendre confiance en lui et de s'apercevoir des qualités qu'il possède.

1. Le téléphone portable

Chaque animateur doit être en possession de son téléphone portable lors des sorties ou activités extérieures, afin de garantir la sécurité des enfants (appel des secours, lien direct avec la direction, contact avec les responsables).

Il doit également avoir sur lui les numéros des responsables (responsables de l'accueil de loisirs, responsable de territoire, chef de service, ou, en dernier recours, le directeur de Loire-Semène), ainsi que les numéros d'urgence (affichés à l'intérieur de la pharmacie).

Les numéros de téléphone des animateurs ne seront en aucun cas communiqués aux parents. En cas de besoin, les familles peuvent contacter :

- la responsable de structure : **06 61 94 23 75**
- l'adjointe de structure : **06 61 94 26 49**
- l'animateur référent : **06 71 08 63 13**

Le téléphone portable n'est pas utilisé en présence des enfants, sauf en cas de nécessité professionnelle (par exemple : mettre de la musique, contacter un responsable, gérer une urgence).

Afin de garantir la sécurité de tous, une ligne fixe est mise à disposition du personnel et des usagers, utilisable en cas de danger.

2. Drogue, alcool et cigarette

Drogue, alcool :

La consommation et le trafic de stupéfiants sont totalement interdits par la loi. La consommation d'alcool est également interdite dans l'enceinte de la structure.

Cigarette :

Pour les fumeurs, la cigarette est tolérée dans l'endroit prévu à cet effet. Durant cette pause, l'animateur devra prévenir ses collègues de son absence.

3. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique fait partie intégrante de ce dernier et doit donc se faire en continu.

Les bilans sont utiles quant à la vision du travail effectué au sein de l'accueil. Ils permettent d'appréhender la réalisation partielle ou totale des objectifs cités ci-dessus et donc d'améliorer la qualité de l'accueil de loisirs et d'ajuster nos futures pratiques.

Lors de l'élaboration des différents projets (pédagogique et d'animations), l'équipe organisatrice prend soin de déterminer des indicateurs de réussite afin de pouvoir évaluer, le plus précisément possible, l'atteinte des objectifs fixés.

Pour répondre à ces indicateurs et pouvoir évaluer les objectifs, l'équipe met en œuvre différents temps d'échanges :

- Avec les enfants sur leur ressenti, leurs attentes et leurs besoins.
- Entre animateurs où chacun peut donner son point de vue et son analyse.
- Entre les animateurs et l'équipe de direction par période, pour établir un bilan de la période et se projeter sur la suivante.
- Entre les membres de l'équipe de direction.

Ces réunions permettent aux animateurs de faire le point sur :

- Leur ressenti de la journée.
- Leurs remarques et observations vis-à-vis des enfants.
- Leurs besoins (matériel, organisationnel, humain ou autre)
- Leurs avis sur les prestataires et les sorties.
- Leurs observations concernant le respect de la mise en place du projet pédagogique.
- Les autres points à soulever.
- Les problèmes rencontrés et leurs pistes d'amélioration.

Ces évaluations sont toujours complétées et renforcées par la parole des enfants.

PARTENARIAT ET COMMUNICATION

1. Partenariat

Il est impératif pour nous de développer différents partenariats :

- ✓ Avec les autres accueils de loisirs de la communauté de communes
- ✓ Avec les autres services de la communauté de communes : crèches, Relais "Petite Enfance, service culture, médiathèques, conseillers numériques ...
- ✓ Avec les acteurs locaux (mairies, écoles, associations sportives et culturelles, maison de retraite...)
- ✓ Tout autre partenariat pouvant servir à notre projet pédagogique.

2. Communication

Il est important de communiquer. L'information passe par plusieurs étapes :

- ✓ Un programme des temps forts avec tous les renseignements est diffusé.
 - ✓ Envoi d'e-mails aux familles pour toutes informations nouvelles et programmes.
 - ✓ Des points informations sont installés dans la structure afin d'informer les parents sur des aspects précis notamment pour le nécessaire à apporter pour les sorties, les programmes d'activité sur la semaine...
 - ✓ Un page d'actualité est disponible sur le site de Loire Semène.
-
- ✓ Le site Internet, le Facebook de la communauté de communes, la presse, permettent de relayer les temps forts et de rendre compte de toute information sur le fonctionnement du centre.
 - ✓ Le bureau de la direction est également toujours accessible pour renseigner les parents, répondre aux diverses questions, problèmes...
 - ✓ Le règlement intérieur : toute famille se doit de prendre connaissance du règlement intérieur. Celui-ci est consultable sur le site internet www.loire-semene.fr.